



Dispositions d'utilisation

01 Domaine d'application et définitions

La plateforme EASY-CERT est exploitée par bio.inspecta AG, Ackerstrasse, à 5070 Frick, Suisse et Austria Bio Garantie GmbH, à 2202 Enzersfeld, près de Vienne. Les présentes dispositions d'utilisation règlent l'utilisation d'EASY-CERT ainsi que celle des adresses et des données de certification qui y sont publiées. EASY-CERT propose ses prestations dans le cadre du rapport contractuel respectif et des ressources disponibles dans l'entreprise. La société se réserve le droit d'adapter les services en cas de besoin ou pour des raisons importantes.

02 EASY-CERT/Portail clients

Les utilisatrices et les utilisateurs ont la possibilité d'utiliser un portail clients personnel. Pour la Suisse et l'Autriche, il est possible de gérer des listes de fournisseurs individuelles. L'utilisation des domaines de travail du portail clients est en partie payante.

03 Responsabilité

EASY-CERT ne garantit ni le fonctionnement ininterrompu sans défaillances ni le fonctionnement sans défaillances à un moment donné de ses services. La responsabilité pour les interruptions du fonctionnement destinées à effectuer des travaux de réparation ou d'entretien ou à introduire de nouvelles technologies est expressément exclue. EASY-CERT n'assume aucune garantie quant à l'intégrité des données enregistrées ou transmises par son système. Toute indemnisation pour la publication involontaire, la détérioration ou l'effacement de données envoyées ou reçues à travers son système ou qui y sont enregistrées est exclue. En particulier, EASY-CERT décline toute responsabilité pour les dommages causés aux clients par des tiers qui abusent de la connexion (y compris les virus). Sous réserve de l'existence d'autres

dispositions légales impératives en matière de responsabilité, il est expressément exclu qu'EASY-CERT et ses auxiliaires d'exécution assument une quelconque responsabilité dans l'atteinte d'un résultat technique ou économique déterminé, du fait de dommages indirects comme un manque à gagner, du fait de prétentions de tiers, ainsi que de dommages indirects résultant de pertes de production, de pertes de données et de négligences légères. Dans tous les cas, EASY-CERT se réserve le droit de réclamer des indemnisations aux utilisateurs pour des infractions endommageant le réseau ou l'infrastructure de la société (surtout en cas de criminalité informatique, d'abus de données et d'attaques par des «hackers»).

04 Obligations et droits du client

L'utilisateur devra garantir que son utilisation de l'Internet est conforme à la législation en vigueur. Il s'engage à respecter et à se conformer aux conventions internationales portant en particulier sur la protection des données, sur les droits d'auteur, sur les secrets commerciaux, sur les droits sur les marques de fabrique, sur la concurrence loyale et sur les domaines connexes. Les outils en ligne mis à la disposition des utilisateurs sont destinés à l'information et à la simplification des processus internes de contrôle et d'assurance qualité. Les personnes abonnées à ces outils en ligne ne peuvent utiliser les données consultées qu'en rapport avec les processus commerciaux internes. Ces consignes sont complétées par les dispositions d'utilisation pour outils en ligne définies par bio.inspecta AG et Austria Bio Garantie GmbH. L'utilisateur est tenu de garantir que son utilisation de l'Internet est conforme à la législation suisse ou étrangère.

05 Modifications

La version actuelle obligatoire des dispositions d'utilisation est publiée sur Internet. Il relève de la responsabilité des clients de s'informer quant aux dispositions d'utilisation actuellement en vigueur.